

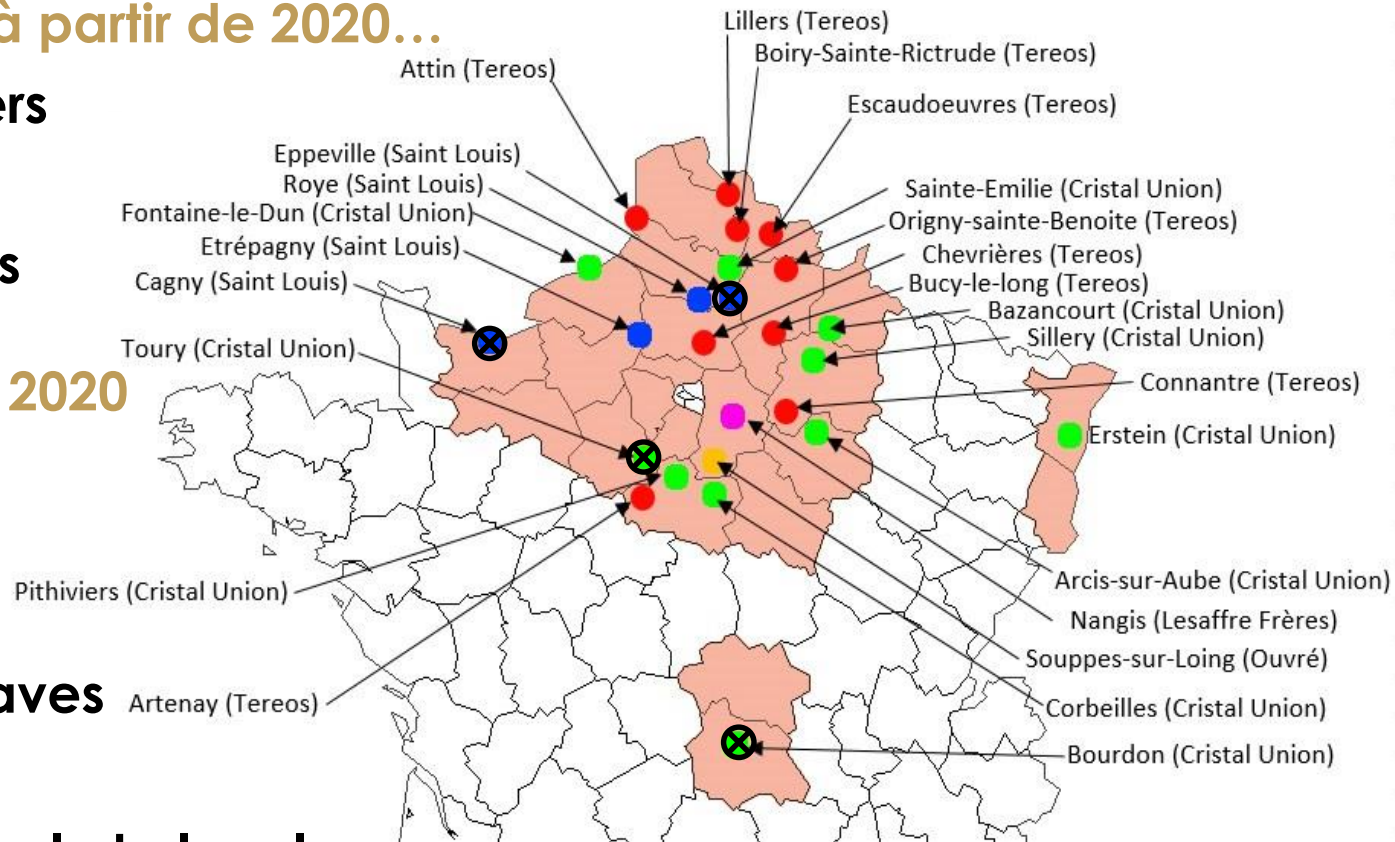
La filière Betteravière en région Centre-Val de Loire



- 25 usines → 21 à partir de 2020...
- 5 groupes sucriers
- 26 000 planteurs
- 29 départements betteraviers
→ 26 à partir de 2020

En 2017/2018 :

- 480 000 ha
- 44 Mt de betteraves
- 6 Mt de sucre
- 10 MhL bioéthanol et alcool

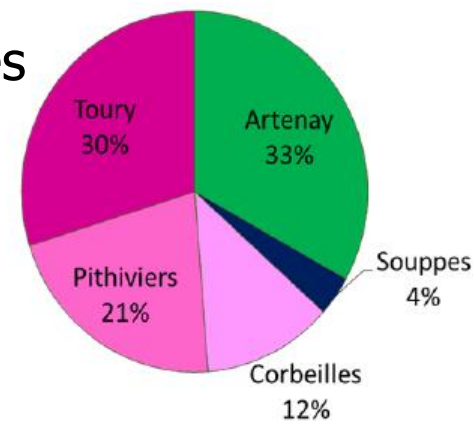


Chiffre d'affaire de la
vente de betteraves :
1 milliard d'euros

La production betteravière en région Centre-Val de Loire

→ Estimations :

- 35 500 ha de betteraves, 1 730 exploitations betteravières
 - Loiret : 23 500 ha, 1080 planteurs
 - Eure-et-Loir : 11 000 ha, 570 planteurs
 - Loir-et-Cher : 1 000 ha, 80 planteurs

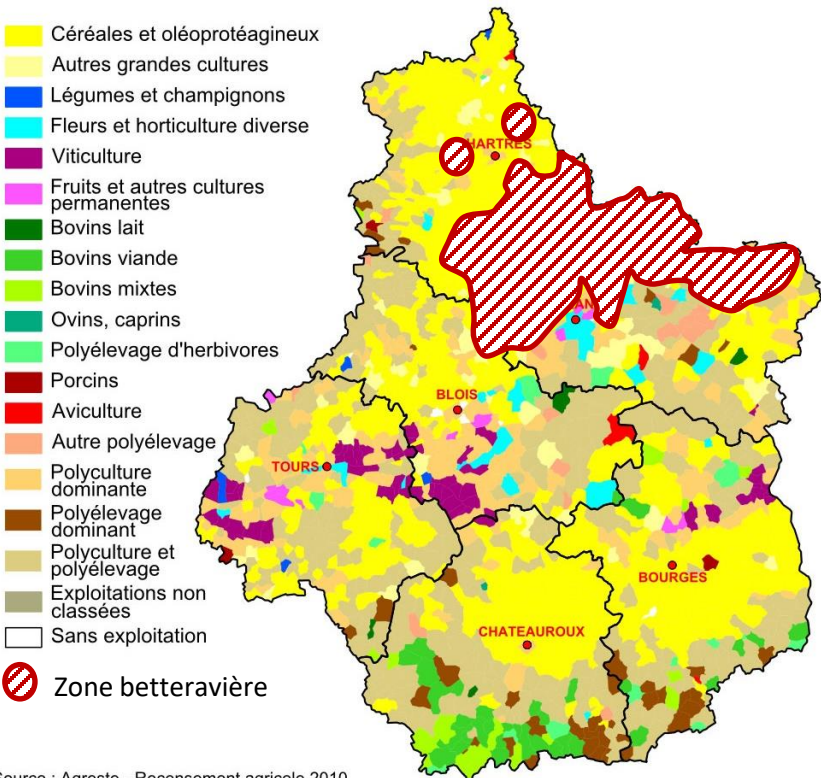


→ Approvisionnement de 5 usines

- Coopérative Cristal Union :
 - Corbeilles-en-Gâtinais (45)
 - Pithiviers-le-Vieil (45)
 - Toury (28) → **Fermeture 2020**
- Coopérative Tereos : Artenay (45)
- Sucrerie OUVRE (Souppes-sur-Loing 77)

Les débouchés

- Sucre en Vrac
- Sucre conditionné (Artenay)
- Pulpes surpressées
- Pulpes déshydratées et pellets
- Alcool et éthanol (Artenay Toury)
- Co-produits (vinasses...)



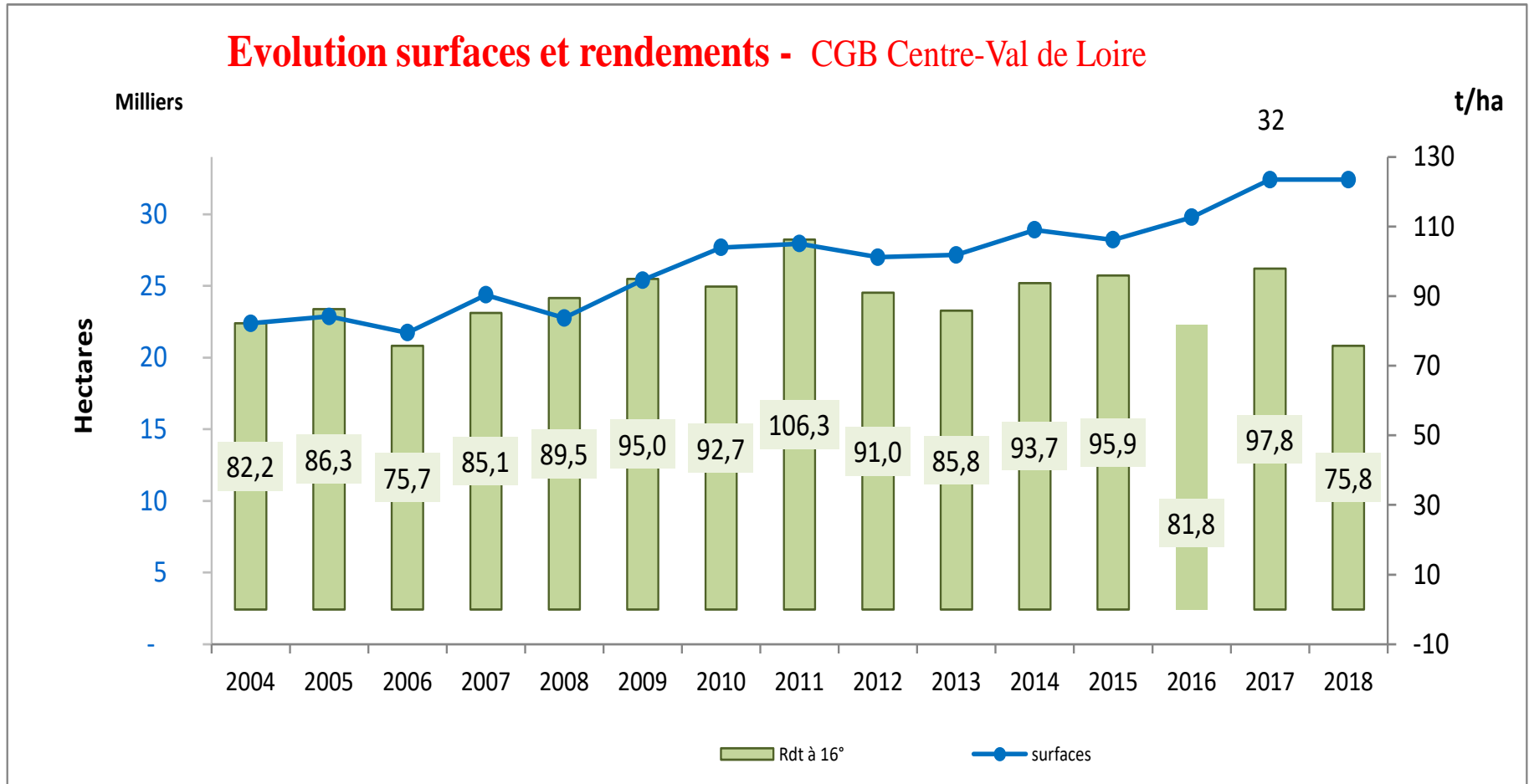
PRODUCTION



En 2018: 76 tonnes/ha de betteraves à 16°
soit 2,7 M de tonnes de betteraves
soit 415 000 tonnes de sucre blanc



En 2017: 98,1 tonnes/ha de betteraves à 16°
soit 3,5 M de tonnes de betteraves
soit 554 000 tonnes de sucre blanc



Surfaces 2019 : -5%

Récolte 2019-2020 : 82,7 T à 16°/ha (de 60 à 110 T/ha) → secteurs géographiques, irrigation...

Les enjeux de la protection des plantes



- Impact de l'interdiction des NNI

- Utilisation en traitement des semences pour protéger les betteraves contre le parasitisme souterrain et les pucerons verts, vecteurs de la jaunisse

→ Indicateurs environnementaux (IFT) et références non réactualisées

- Impact environnemental : 90 g de MA/ha à 2 et 3 x 120 g/ha
- Coût financier de la protection (+ 90 €/ha)

→ **Baisse de la rentabilité de la culture, protection parfois insuffisante (bilan 2019 en cours)**

- Distorsion de concurrence : 13 pays européens /18 producteurs de betteraves ont eu une dérogation à l'utilisation de NNI.

→ **Baisse de la compétitivité**

- Arrivée du Charançon *Lixus Juncii*
- Présent en Limagnes depuis 2016
- Identifié dans l'Yonne en 2018
- Très présent en 2019 à l'est de la région Centre

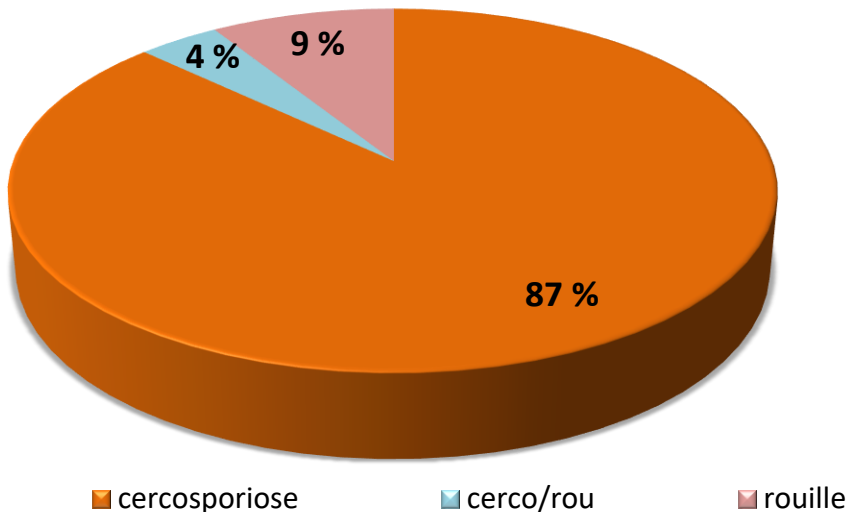


- Porte d'entrée du Rhizopus
- Betterave Non Marchandes
- Perte de poids racine et de richesse
- Aucune possibilité de lutte efficace homologuée

- De moins en moins de molécules
 - Perte du Desmédipham dès 2020 seule molécule très efficace en conditions sèches,
 - Phenmédipham retrait probable entre 2022 et 2024
→ plus de produits de contact
- Désherbage mécanique : le binage
Oui... mais :
 - Ne fait pas tout ! (les graminées, les adventives sur le rang)
 - Impossibilité d'intervenir avant 4 feuilles de la betterave
 - Difficultés de désherber mécaniquement dans certains types de sols (sols argileux) : pas d'agroéquipement adapté

- De moins en moins de molécules
 - Perte des Triazoles les plus efficaces,
 - Sur-utilisation des seules molécules encore homologuées
- Une montée en puissance de la cercosporiose, maladie foliaire très nuisible (pertes de 10 à 20 %)

Maladies Seuil T1 2018 et 2019 (23 sites BSV)



- Des coûts de protection qui explosent

Sans cercosporiose

125,30 €/ha

**Avec cercosporiose
et adaptation génétique possible**

160,60 €/ha

+ 28 %

**Avec cercosporiose
et sans adaptation génétique possible**

182,50 €/ha

+ 45 %

- Développer une filière betteraves « bio » en parallèle d'une filière conventionnelle pour les planteurs qui le souhaitent par Cristal Union et Tereos
 - Mai 2019, environ 150 ha emblavés en région Centre
 - 450 ha réceptionnés par Cristal Union à la sucrerie de Corbeilles



- **Enjeux :**

- **Désherbage :**

- Difficultés pour **désherber** mécaniquement, 3 à 4 interventions indispensables en juin, juillet
- Recours obligé à de la main d'œuvre : 20 à 100 heures/ha soit de 360 à 1800 €/ha

- **Ravageurs et maladies :**

- **pucerons verts** vecteur de la Jaunisse Virale (10 à 70 % de la surface des parcelles bio touchées en 2019)

- **Rendement et valorisation :**

- rdt moyen 2018 : **50 t/ha**
- valorisation de la tonne de betteraves bio aux producteurs, ~ **80 €/t**

- Encourager la recherche génétique
 - Très performante en betteraves



- Pour lutter contre le virus de la rhizomanie
- La cercosporiose
- Mais pas encore possible si les deux sont présents en 2019

- Optimiser l'efficacité des produits, adopter des alternatives quand elles existent



- Pour la cercosporiose, en 2019, inscription des premières variétés capables de réduire le nombre d'interventions fongicides

- Trouver et développer des solutions à une équation complexe :
rester performant et productif, économiquement viable,
tout en s'appropriant des pratiques agro-écologiques en
réponse à la demande sociétale.
- **La filière dispose de solutions déjà opérationnelles
et engage des travaux pour apporter des réponses
aux nouvelles problématiques ...**

mais la sélection demande du temps et de l'acceptabilité



*Merci
de votre attention*